

Date de dépôt : 28 janvier 2022

Rapport

de la commission de l'économie chargée d'étudier la proposition de motion de M^{mes} et MM. Stéphane Florey, Patrick Lussi, Marc Falquet, Christo Ivanov, Patrick Hulliger, André Pfeffer, Virna Conti, Eliane Michaud Ansermet : Après le scandale et l'échec de Papyrus, il est temps de lancer l'opération Reditus

Rapport de majorité de M. Jean-Marc Guinchard (page 1)

Rapport de minorité de M. Stéphane Florey (page 9)

RAPPORT DE LA MAJORITÉ

Rapport de M. Jean-Marc Guinchard

Mesdames les députées,
Messieurs les députés,

Cette motion a été traitée en une seule séance, le 10 janvier 2022, sous la présidence de M. le député Serge Hiltbold.

Le département était représenté par M^{me} la conseillère d'Etat Fabienne Fischer.

Le procès-verbal a été tenu par M^{me} Mathilde Parisi, que nous remercions pour sa précision et son exactitude.

Séance du 10 janvier 2022 – Présentation par M. Stéphane Florey, auteur

Le président souhaite la bienvenue à M. Florey, le premier auteur de ce texte, et lui cède la parole pour la présentation du texte.

M. Florey explique que l'UDC a déposé cette motion à la suite de la dénonciation par la RTS du scandale Papyrus. Il relève que le montage de l'affaire est impressionnant et que bon nombre de personnes ont pu bénéficier des largesses du programme Papyrus, alors que la plupart d'entre elles n'auraient même pas pu techniquement déposer un dossier. Il ajoute que le problème des sans-papiers reste une réalité et amène un certain nombre de problèmes. Il s'agit de personnes qui ne respectent ni la loi sur les étrangers, ni la loi sur le travail au noir, ni les lois fiscales, car elles ne paient pas d'impôts. Il ajoute que celles-ci exercent également une importante pression sur le logement à Genève. Il estime que partir du principe que ces personnes n'ont rien à faire légalement dans le canton permettrait de résoudre un bon nombre de problèmes.

M. Florey relève que la plupart de ces individus n'ont pas un statut de réfugié ou fui la guerre et sont donc des réfugiés économiques. Ils viennent uniquement pour des motifs financiers, travaillent au noir, et se contentent souvent de cette situation. Il souligne que l'UDC pense qu'il faut arrêter de dire que ces gens participent grandement à l'économie du canton, car ce n'est pas le cas, bien au contraire. Il ajoute qu'ils profitent de bon nombre de choses, dont les infrastructures, sans y participer. Il souligne qu'il est donc important de faire le ménage dans l'affaire Papyrus, en faisant comprendre à ces personnes qu'elles n'ont rien à faire à Genève, et qu'elles doivent rentrer chez elles.

M. Florey précise que l'UDC demande de mettre en place une opération de retour, pour aider ces personnes à rentrer chez elles. Il souligne que tous ceux n'ayant pas participé à cette opération devraient être directement expulsés lorsqu'ils se font prendre par la police. Il relève que les autorités ferment les yeux depuis des décennies et n'entreprennent aucune démarche à l'encontre de ces personnes. Il donne l'exemple d'une personne qui est à Genève depuis plus de 20 ans, dans la totale illégalité, en ne payant pas d'impôts, et souligne qu'on ne sait pas ce qu'elle fait. Il relève que n'importe quel contribuable ne payant pas ses impôts se fait rapidement remettre à l'ordre. Il souligne que l'UDC refuse cela et ose le dire, depuis un bon moment. Il relève que le réel problème est constitué des sans-papiers, des personnes travaillant au noir et des personnes étant illégales. Il estime que ces personnes doivent faire une demande de régularisation afin que leur dossier soit étudié, et que l'Etat prenne une décision en entrant en matière ou non.

Le président ouvre le tour de questions.

Un député PDC ne fait pas de déclaration sur le fond de la motion. Il demande au premier signataire pourquoi le problème des personnes employant les sans-papiers n'est pas abordé dans le même texte. Il relève que

ces emplois se font souvent avec des conditions salariales largement en dessous du minimum légal, sans aucune protection sociale et souvent avec la confiscation du passeport. Il relève un manque dans cette motion, qui aurait pu permettre de sanctionner les employeurs en situation illégale.

M. Florey répond qu'il s'agit de deux éléments séparés : l'employeur et l'employé. Il relève que la question de l'employeur a été abordée de nombreuses fois, au travers de nombreux textes. Il cite la loi des 15 millions, qui concernait majoritairement les sans-papiers et qui comportait la proposition de mesures, en soulignant que le PDC a été un des premiers partis à les refuser. Il relève que la M 2685 traite uniquement de l'affaire Papyrus, qui concerne les sans-papiers. Toutefois, il reconnaît que son collègue PDC a raison sur le fond. Le fait que les employeurs profitent de ces individus reste une problématique sur laquelle il faudrait se pencher, afin de trouver une réelle solution.

Un député PLR relève que le problème principal est le travail au noir et il estime que la commission de l'économie devait s'occuper de combattre ce point, qui n'est malheureusement pas traité par la M 2685. Il relève que ce sont plutôt les syndicats des travailleurs qui ralentissent le processus de mesures efficaces pour lutter contre le travail au noir. Il demande pourquoi le volet essentiel du travail au noir n'a pas été inclus dans la motion et également à combien M. Florey estime les personnes concernées par l'opération proposée. Il précise qu'il ne la soutient pas, mais qu'elle soulève une problématique importante.

M. Florey répond que, même si la problématique des employeurs est réelle, la motion s'est concentrée sur Papyrus.

Le même député PLR souligne que cette motion aurait dû être envoyée à la commission sociale.

M. Florey répond par la négative et relève que, même si ces points sont liés, ils sont à traiter séparément. Il ajoute que l'on parle de 20 000 à 30 000 sans-papiers à Genève ; toutefois, il souligne qu'il est compliqué de connaître ces chiffres précisément. Il explique que le Conseil d'Etat a toujours répondu de manière lacunaire à ce sujet, en soulignant qu'il ne tenait pas lui-même de statistiques à ce sujet, alors que ce dernier sait où se situent à peu près ces personnes.

Un député Ve relève que M. Florey appuie beaucoup son intervention sur le non-succès de Papyrus, voire un certain scandale en lien avec cette opération. Il relève avoir participé à une sous-commission de la commission de contrôle de gestion, portant sur l'OCPM. Il lui demande s'il sait quelles sont les suites qui ont été données, après cette émission de la RTS.

M. Florey répond que la commission de contrôle de gestion s'est ensuite penchée sur la question de l'OCPM et que cela est indirectement lié. En effet, dans le scandale dénoncé de l'OCPM, on parle de la régularisation d'une certaine catégorie de personnes. Il souligne ensuite qu'il y a eu des dénonciations pénales et que des personnes ont ensuite été arrêtées, toutefois il ne peut pas dire où cela en est actuellement. Il relève qu'il y a eu la traite d'êtres humains parmi les chefs d'accusation, ce qui montre qu'il y a eu un important réseau. M. Florey précise qu'il s'agissait principalement de temporaires et d'étudiants qui avaient été sélectionnés pour gérer les dossiers d'admission à l'éligibilité de Papyrus.

Le président demande à la conseillère d'Etat si elle souhaite intervenir à ce stade.

M^{me} Fischer sera brève sur cette question. Elle souligne que le Conseil d'Etat s'est engagé de longue date, auprès de la Confédération, afin d'obtenir la régularisation d'un certain nombre de personnes. Elle relève que l'on peut dire de l'opération Papyrus que c'est un succès, et qu'elle a permis d'améliorer notamment les conditions et résultats en termes de personnes cotisant aux assurances sociales. Elle fait également part d'un succès au niveau des personnes payant des impôts dorénavant et de contrôles réalisés auprès des employeurs. Elle précise que les déclarations spontanées aux assurances sociales ont fortement augmenté et que les dispositifs de contrôle ont été mis en œuvre et ont fonctionné, en permettant notamment de sanctionner un certain nombre de cas. Elle rappelle que, depuis 2019, l'opération est terminée et qu'elle a été menée dans le cadre légal strict du droit fédéral et de la loi sur les étrangers. M^{me} Fischer souligne que l'ensemble de l'opération Papyrus a été réalisée dans le respect du droit fédéral, sans dérogations. Il s'agissait d'établir des critères clairs de régularisation, dans des domaines dans lesquels l'autorité disposait d'une marge d'appréciation et d'établir une égalité de traitement, afin d'uniformiser la procédure.

M^{me} Fischer précise que, depuis 2019, les critères de régularisation sont revenus à des critères plus stricts. Elle relève que le Conseil d'Etat considère que l'opération Papyrus a permis d'atteindre son but, à savoir régulariser un certain nombre de personnes, tout en renforçant le cadre applicable, qui reste celui du droit fédéral. M^{me} Fischer souligne que, pour toutes ces raisons, le Conseil d'Etat considère que la M 2685 ne doit pas être soutenue.

Le président demande s'il y a des demandes d'audition.

M. Florey répond aux propos de M^{me} Fischer. Il relève que la réalité n'est pas ce qui a été décrit par cette dernière, qui nie totalement les faits. Il

souligne que des dénonciations ont été réalisées par la RTS et il ne comprend donc pas comment le Conseil d'Etat peut considérer l'opération comme un succès. M. Florey propose d'auditionner les journalistes de la RTS qui ont mené l'enquête, au sujet de ce véritable scandale, afin qu'ils fassent l'historique de cette affaire.

Un député PLR n'a pas l'impression qu'il est possible de construire une motion sur la base de ce qui est dénoncé comme un scandale par les médias. Il estime que la motion ne permet pas d'objectiver les faits qui sont dénoncés. A titre individuel, il n'est donc pas favorable à ce que des auditions soient conduites à ce sujet et, au-delà de cela, à réserver une suite favorable à cette motion.

Un député Ve relève que, à sa connaissance, la procédure judiciaire en cours est hors opération Papyrus. Il souligne que tout le monde n'a pas été accepté dans Papyrus. Il relève que ce sont les syndicats qui ont filtré les divers dossiers, de manière correcte. Il ajoute qu'un certain nombre de personnes, qui n'ont pas été acceptées, ont été ensuite repêchées à travers une filière, qui était frauduleuse, mais qui ne peut être attribuée à l'opération Papyrus. Il soutient les propos de M^{me} Fischer, qui a souligné que l'opération Papyrus a été un succès. Il pense qu'il faut combattre le travail au noir, mais pas à travers cette motion. Il relève que le groupe des Verts refusera cette motion, sans audition.

Le président met au vote la proposition d'audition des journalistes de la RTS, formulée par M. Florey.

Oui : 2 (1 UDC, 1 MCG)

Non : 13 (1 MCG, 2 PDC, 4 PLR, 2 Ve, 3 S, 1 EAG)

Abstentions : –

La proposition d'audition est refusée.

Le président demande s'il y a des prises de position.

Un député PLR relève que la motion rate sa cible et ne traite pas le réel problème, le travail au noir, qui est combattu par les milieux associatifs patronaux et moins par les milieux associatifs syndicaux.

Vote

Le président passe au vote d'entrée en matière de la M 2685 :

Oui : 1 (1 UDC)

Non : 14 (2 MCG, 2 PDC, 4 PLR, 2 Ve, 3 S, 1 EAG)

Abstentions : –

L'entrée en matière au sujet de la M 2685 est refusée.

Catégorie de débat préavisée : II

Le président remercie M. Florey et prend congé de ce dernier.

Conclusions

De l'avis de la majorité des députés qui se sont exprimés, l'objectif de cette motion n'est pas le bon. Il traite en effet de l'opération Papyrus, qui visait à régulariser les travailleurs en situation illégale, au noir ou au gris, afin de leur assurer une situation régulière, et par là même une couverture sociale adéquate et des conditions de travail respectueuses des dispositions légales.

Il se base en outre sur le seul reportage diffusé sur les ondes de la RTS, sans que l'on puisse déterminer si les cas rapportés étaient une généralité ou des cas isolés.

Le travail au noir est une plaie, une catastrophe tant sur le plan économique que sur le plan social, qui touche autant les intérêts des travailleurs que des employeurs. Il est traqué de façon efficace par les partenaires sociaux dans les secteurs soumis à des conventions collectives de travail, mais la situation est moins claire dans des secteurs peu ou pas organisés, comme les services de maison et le travail domestique.

Partant du principe que l'opération Papyrus a été un succès, fait rappelé et souligné par la conseillère d'Etat, la majorité de la commission a estimé que la motion se trompait de cible et qu'elle aurait dû proposer des solutions pour éradiquer le travail au noir, en cherchant à débusquer autant les employeurs que les employés.

Cette proposition de motion n'a finalement obtenu qu'un vote, celui de son auteur. Nous vous recommandons dès lors de la rejeter avec la même majorité.

Proposition de motion

(2685-A)

Après le scandale et l'échec de Papyrus, il est temps de lancer l'opération Reditus

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- l'échec de l'opération Papyrus ;
- le scandale lié à cette opération dénoncée par la RTS ;
- que l'opération Papyrus concerne des illégaux ;
- que ceux qui en ont profité sont des fraudeurs ;
- que l'opération Papyrus a créé un appel d'air ;
- que ces illégaux communément appelés « sans-papiers » profitent gratuitement de toutes nos infrastructures, dont les écoles et l'hôpital ;
- que, dans nos écoles, ils occupent des places alors que Genève interdit aux enfants genevois résidant en France voisine de s'y inscrire ;
- qu'ils se servent de leurs enfants comme prétexte pour éviter d'être renvoyés dans leur pays d'origine ;
- que les illégaux ne participent en rien à l'économie de notre canton ;
- que ce sont des travailleurs au noir qui ne servent finalement que ceux qui les emploient ;
- qu'ils contreviennent à la loi sur le travail au noir ;
- qu'ils ne paient pas d'impôts ;
- qu'ils ne participent pas à l'effort commun ;
- que, n'étant pas assurés, ils ne paient pas d'assurance-maladie et contreviennent à la loi sur l'assurance-maladie ;
- qu'une large majorité, voire la totalité des sans-papiers sont pris en charge gratuitement par les HUG aux frais des contribuables ;
- qu'ils contreviennent à la loi sur les étrangers et l'intégration ;
- qu'ils sont sans papiers par choix et non par nécessité ;
- que Genève n'a plus les moyens d'entretenir tous ces sans-papiers ;
- que le taux réel du chômage dépasse les 12% alors que les sans-papiers occupent des emplois qui pourraient être occupés par des résidents ;

- qu'en occupant des appartements illégalement les sans-papiers mettent une pression énorme sur le logement ;
- qu'en les invitant à rentrer dans leur pays d'origine, c'est des milliers de logements qui pourraient être ainsi libérés ;
- qu'il est inconcevable que ces personnes puissent bénéficier indéfiniment de prestations sociales ;
- que les aides apportées jusqu'à présent depuis le début de la pandémie doivent également servir à les identifier,

invite le Conseil d'Etat

- à lancer l'opération d'aide au retour « Reditus » de tous les sans-papiers en les invitant à rentrer dans leur pays d'origine ;
- à expulser tous les sans-papiers de notre canton en cas de non-coopération de ces derniers.

Date de dépôt : 28 janvier 2022

RAPPORT DE LA MINORITÉ

Rapport de M. Stéphane Florey

Mesdames et
Messieurs les députés,

A en croire certains d'entre vous : l'immigration est une chance pour Genève ! Telle est depuis des années la devise d'une classe politique qui a tendance à tout renier, et ce, jusqu'à la propre identité du peuple genevois. Regroupement familial, effacement des frontières, discrimination positive à l'embauche, assistanat social, droit d'asile, faux mineurs mais vrais clandestins majeurs. Vous avez créé toutes les conditions d'une véritable submersion migratoire. Vous affirmez aussi que l'immigration est une chance ! Mais pour qui ? Assurément pas pour nos concitoyens. Pour une caste politique, elle a permis de sauver quelques élections, notamment dans les communes grâce au vote des étrangers. Pour d'autres, elle a permis de recevoir des subventions publiques et de favoriser ainsi l'aide des clandestins. Les chiffres sont éloquentes ! En 2020, d'après les chiffres de l'office cantonal de la statistique, le taux d'aide sociale est de 54% supérieur chez les étrangers que chez les Suisses¹. L'immigration n'est plus, et depuis longtemps, une immigration à laquelle on est en droit de s'attendre mais une immigration économique pour assistés sociaux. Pour nos contribuables, la facture est exorbitante !

Votre politique d'immigration illégale, mes chers collègues, a un coût, le coût du social. Sur ce plan, votre politique d'immigration relève de la provocation. Alors que chaque jour des sacrifices sont exigés des Genevois, l'immigration continue d'être un tonneau des Danaïdes. En 2020, l'Hospice général a consacré 447 millions en prestations, soit 349 millions en prestations d'action sociale, en hausse de 62% par rapport à 2010, et 98 millions en prestations d'asile, en hausse de 94% par rapport à 2010. Or, dans le domaine de l'asile, les migrants suivis étaient 4476 en 2020, contre 4146 en 2010.

¹ https://www.ge.ch/statistique/graphiques/affichage.asp?filtreGraph=13_03&dom=1

Les Genevois ne s’y trompent plus ou plutôt vous ne les trompez plus. Ils sont de plus en plus à refuser ce suicide cantonal. Les Genevois en ont marre, les Genevois en ont assez ! Trop d’années qu’ils se poussent, qu’ils consentent à des sacrifices, qu’ils accueillent l’autre – et qu’ont-ils obtenu en retour ? Le développement d’une insupportable injustice à leur égard. Nos concitoyens sont également de plus en plus nombreux à refuser la submersion et à avoir de plus en plus l’impression de devenir des étrangers dans leur propre canton qui en compte déjà plus de 40%. En agissant ainsi, vous préférez fermer les yeux sur un vrai problème en restant permissifs. Mais comment pouvez-vous rester les yeux aussi grands fermés devant ce phénomène qu’est la clandestinité et l’immigration subie et non voulue ?

Il faut aussi tenir compte des milliards qui partent à l’étranger et qui échappent à notre économie, mais également complètement au fisc car issus principalement du travail au noir. En 2010, l’ancien conseiller national Dominique Baettig dénonçait cela au travers de l’interpellation 10.3216². La réponse est éloquent ! D’après la Banque nationale suisse, c’est plus de 5 milliards qui ont totalement échappé à notre économie avec toutes les conséquences que cela implique. Et quand on fait la balance des points positifs et négatifs, on s’aperçoit aisément que les impacts négatifs sont nettement supérieurs aux impacts positifs.

L’idéologie du vivre ensemble s’écroule sous le poids de la réalité d’une immigration illégale chaque jour plus importante et met en danger notre unité cantonale. **Aidez les autres, oui, mais pas plus que les nôtres** et uniquement ceux qui en ont réellement besoin. Voilà un principe qui devrait être appliqué depuis bien longtemps.

Et dans cette société que vous définissez comme idéale, seuls ceux qui en ont les moyens échappent à tout ceci. Et parmi ceux-là, vous tous ou presque, mes chers collègues. Car si la classe politique est favorable au vivre ensemble, elle ne s’inflige pas le vivre avec ! **L’immigration c’est comme les éoliennes, ceux qui en défendent l’installation refusent d’en voir à côté de chez eux.**

Tout ceci est une provocation que la minorité continuera à dénoncer, comme c’est le cas depuis longtemps, et il en sera toujours ainsi aussi longtemps que la gauche idéologique mais aussi cette fausse droite continuera à nier ce problème. Car, dans ce beau canton de Genève, un parlementaire qui dénonce une immigration illégale, la pression exercée sur le logement – car oui, chers collègues, ces illégaux-là, il faut également les

² <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/amtliches-bulletin/amtliches-bulletin-die-verhandlungen?SubjectId=22495>

loger ! –, le trafic d'êtres humains – car oui, derrière tout cela il y a aussi des gens qui en profitent ! –, c'est un parlementaire qui ose encore se regarder dans la glace tous les matins.

Et, face à cela, personne ne nous fera taire. La seule question qui devrait vous animer est celle-là : avons-nous, nous Genevois, qui sommes dans le besoin, qui cherchons un emploi, un appartement, etc., le droit de vivre à Genève dans des conditions décentes ? Aussi pour toutes les victimes de votre folle politique d'immigration, pour les victimes sociales et économiques, **jamais nous ne capitulerons !**

Pour tous nos concitoyens qui se retrouvent laissés pour compte, mis à l'écart de notre société, au chômage ou à l'Hospice à cause d'une immigration sauvage, je vous demande, mes chers collègues, de droite comme de gauche, car vous êtes tous responsables de ce désastre, je vous demande de vous excuser ! Excusez-vous pour avoir menti et pour avoir trahi la parole pour laquelle vous avez été élu, excusez-vous en instaurant la préférence cantonale dans tous les domaines, en rétablissant les frontières, en mettant en place un programme d'aide au retour de tous ceux qui ont profité du système en faisant le choix de la clandestinité, car **oui on devient clandestin par choix et non par nécessité**, et des mesures d'expulsion, sans autre forme de procès, pour ceux qui refuseraient de s'y conformer. Excusez-vous enfin en inversant le courant de cette immigration clandestine. Et si vous refusez ? Si vous ne renoncez pas à votre idéologie mortifère bien avant la postérité, c'est Genève et les Genevois qui vous maudiront !

Cessez de vouloir être les sauveurs de l'humanité. Aujourd'hui, vous en êtes simplement les prisonniers, prisonniers du syndrome du sauveur.

Aujourd'hui, cessez d'être les prisonniers du syndrome du sauveur en voulant à tort être les sauveurs de l'humanité. Et pour ceux qui ne connaîtraient pas ce syndrome, vous trouverez ci-dessous un lien vers une définition³.

« On connaît tous une personne qu'on qualifie volontiers de « sauveur » : d'une gentillesse et d'un altruisme extrême, on peut souvent se demander ce que cachent ces qualités, quand elles sont trop prononcées. Pourquoi vouloir aider, dans une sorte d'abnégation, les autres ? Que cache un altruisme trop fort ?

³ <https://www.passeportsante.net/fr/psychologie/Fiche.aspx?doc=syndrome-sauveur-pourquoi-toujours-vouloir-aider-autres>

Qu'est-ce que le syndrome du sauveur ?

Non répertorié comme une pathologie, le syndrome du sauveur peut se manifester à différentes échelles, allant de l'altruiste qui aidera de manière temporaire, au pervers qui recherchera un plaisir inconscient à soumettre l'autre en étant aidé.

Dans tous les cas, le sauveur fait partie des narcissiques : ce qu'il recherche, bien sûr le plus souvent inconsciemment, est non pas d'aider les autres, mais de savoir qu'il a aidé, et de faire savoir qu'il a aidé. En somme, de regonfler son ego, à ses yeux et aux yeux du monde.

Pour ce faire, un sauveur se tourne principalement vers des personnes fragiles, en difficulté psychologique ou financière, malades, prises dans une addiction, etc. Le sauveur va agir sur un besoin de sécurité que rencontre la personne aidée.

Le sauveur est en fait en quête d'une reconnaissance infinie de la part de la personne qu'il a aidée. C'est cette dimension de dette, de déséquilibre dans la relation, qui crée une situation malsaine, même si c'est la plupart du temps inconscient de part et d'autre. »

Cessez aussi cette hypocrisie face aux morts de l'immigration clandestine. En faisant l'autruche, vous vous en faites les complices. En maintenant un appel d'air, vous faites courir à tous ces gens le risque de perdre la vie, de mourir noyés en mer ou d'étouffer enfermés dans un camion abandonné en plein soleil. Cessez d'engraisser les trafiquants de vies humaines qui encaissent des milliards chaque année en leur faisant croire qu'un avenir radieux les attend chez nous. Leur faire prendre autant de risques pour un job des plus précaires comme livreur chez Uber ou comme plongeur dans la restauration, comme femme de ménage ou comme nounou. Et pour les moins chanceux, tomber dans la prostitution ou le trafic de drogue. Fermer les yeux, c'est maintenir en place l'existence de l'esclavage moderne. Tout ceci perdurera tant que nous ne ferons rien pour y remédier.

En conclusion, osez dire **STOP** à l'immigration illégale, à cet assistanat malsain. Hier face à face, aujourd'hui côte à côte, levons-nous comme un seul homme pour dire haut et fort : **ON EST CHEZ NOUS ! RENTREZ CHEZ VOUS !** Et osez vous affranchir de cette politique migratoire subie et non voulue en renvoyant la proposition de motion 2685 au Conseil d'Etat.